

## **Communiqué de presse**

*Morges, le 31 août 2018*

### **Tarifs 2019**

#### **Romande Energie maintient ses tarifs stables, malgré un contexte à la hausse**

**Les tarifs d'électricité régulés, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ont été publiés ce jour. Les prix hors taxes resteront stables pour l'ensemble des ménages et petites entreprises, à l'exception des grandes entreprises qui subiront une légère hausse. Romande Energie a pour but de maintenir les tarifs dans la moyenne suisse.**

Les tarifs de l'électricité sont constitués de plusieurs composantes : l'énergie proprement dite, l'utilisation du réseau électrique régional, l'utilisation du réseau national de transport à très haute tension et l'énergie de réglage (services système), on parle alors de tarif ou prix intégré. A ce montant s'ajoutent les taxes fédérales, cantonales et communales. La tarification 2019 se base sur des coûts prévisionnels en légère hausse par rapport à 2018 et une consommation prévisionnelle baissière, toujours dans l'optique de rester compétitif par rapport au marché suisse.

Les catégories de clients telles que définies par la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) sont devenues la référence en matière de comparaison des tarifs et en particulier lorsqu'il s'agit de déterminer le niveau de variation du prix de l'électricité d'une année à l'autre. Le prix intégré de l'électricité 2019 des clients ménages et des petites entreprises diminuera de 0.1% en moyenne. Quant à celui des grandes entreprises raccordées en basse tension ou en moyenne tension, il enregistrera une légère hausse de 0.5%, respectivement de 2.1%.

Romande Energie parvient à maintenir ses tarifs intégrés pour la majorité de ses clients et ce, malgré :

- d'importants investissements consentis pour l'entretien et la modernisation des infrastructures de distribution électrique ;
- une baisse prévue de la consommation provenant principalement de l'influence climatique, des mesures d'efficacité énergétique et de l'évolution de l'autoconsommation ;
- l'augmentation du prix des garanties d'origine sur le marché.

Cette opération a été facilitée par la baisse des tarifs pour l'utilisation du réseau national de transport par Swissgrid.

#### **Le client choisit la provenance et la composition de sa consommation**

Romande Energie offre la possibilité à ses clients de choisir la provenance et la composition de l'électricité qu'ils consomment grâce à ses offres d'énergie. Depuis 2014, de nombreux clients s'engagent en choisissant une électricité d'origine et de provenance géographique certifiées, romande, locale, hydraulique et/ou solaire. Le produit de référence est Terre Suisse, 100% suisse et 100% hydraulique.

Des informations détaillées sur les prix 2019 sont disponibles sur [www.romande-energie.ch/tarifs2019](http://www.romande-energie.ch/tarifs2019). Courant septembre, un simulateur sera également mis à disposition des clients qui souhaitent évaluer le montant de leur future facture.

---

## Notes à la rédaction

Le prix de l'électricité est composé :

- du prix de l'énergie (kilowattheure) ;
- du prix de l'utilisation des réseaux (timbre) ;
- des taxes et émoluments de la Confédération (dont la Taxe fédérale pour l'énergie renouvelable), du canton et des communes.

Le prix de l'utilisation des réseaux se décompose lui-même en 3 parts :

- le réseau régional (timbre d'acheminement), relevant de Romande Energie ;
- le réseau national très haute tension (timbre de transport), relevant de Swissgrid SA ;
- l'énergie de réglage (services système), relevant de Swissgrid SA.

Les composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie (énergie et réseau régional) représentent ensemble un peu plus de 75% de la facture d'électricité du consommateur moyen.

Représentant les 25% restants, le réseau national de transport, l'énergie de réglage et les taxes et émoluments des pouvoirs publics sont perçus par Romande Energie avant d'être rétrocédés à Swissgrid SA ainsi qu'à la Confédération, aux cantons et aux communes.

Le présent communiqué concerne les clients approvisionnés par le réseau régional de Romande Energie. Les clients des partenaires de Romande Energie Commerce (société commerciale dont font aussi partie SIE SA, les Forces Motrices de l'Avançon et les Services industriels de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Bussigny) bénéficient du même tarif énergie mais d'un tarif réseau régional différent.

Les concernant, il convient de se référer aux tarifs intégrés publiés sur [www.romande-energie.ch/tarifs2019](http://www.romande-energie.ch/tarifs2019).

---

## Contact

Michèle Cassani  
Responsable de la Communication institutionnelle

Tél. fixe : +41 (0)21 802 95 67  
Mobile : +41 (0)79 544 89 11  
Courriel : [michele.cassani@romande-energie.ch](mailto:michele.cassani@romande-energie.ch)

### **Le Groupe Romande Energie en bref**

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la production, la distribution et la commercialisation d'énergie ainsi que les services énergétiques.

Les priorités du Groupe : dialoguer avec ses clients pour leur proposer les prestations de haute qualité correspondant à leurs attentes ; garantir un approvisionnement en énergie fiable, durable et compétitif ; développer sa production propre d'électricité en investissant prioritairement dans les énergies renouvelables ; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise engagée menée par Romande Energie oriente l'ensemble de ses activités. Le Groupe a pour vision de faciliter et accélérer la révolution énergétique en Suisse.

**Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :**  
**[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)**